

→ V → METHODES A EMPLOYER POUR ALLEGER L'ENQUETE SUR LE TERRAIN :
PASSAGE DES ETUDES LOURDES A DES ETUDES PONCTUELLES LEGERES

Les études de terroir réalisées suivant les méthodes exposées dans "l'Homme" (IV,1) par P. PELISSIER et G. SAUTTER ⁽¹⁾, fondées sur le relevé complet du parcellaire, apportent une connaissance précise et intime de la réalité villageoise. Mais elles ne donnent par elles-mêmes qu'une connaissance ponctuelle, et d'autre part elles exigent au minimum six mois de présence sur le terrain pour le levé du parcellaire et l'enquête, et six autres mois pour le dépouillement des résultats et le travail de rédaction.

Aussi depuis quelques années, un certain nombre de chercheurs s'efforcent d'en mener de façon beaucoup plus rapide. Les unes, faites dans le sillage d'une étude lourde, ont pour objet d'élargir au niveau de la région les résultats obtenus pour un seul village, les autres sont réalisées directement dans une région que l'on aborde.

La présente note a pour but d'exposer les diverses méthodes qui ont été utilisées. ⁽²⁾

⁽¹⁾ SAUTTER (G.) et PELISSIER (P.) - Pour un Atlas des terroirs africains. Structure-type d'une étude de terroir. "l'Homme", janvier-avril 1964, pp. 56-72.

⁽²⁾ Nous nous appuyons pour la rédaction de cette note en sus de notre propre expérience, sur les travaux ou sur les communications écrites ou orales de :

J. BONNEMAISON	B. LUCIEN-BRUN
J.P. GILG	J.Y. MARCHAL
A. LERICOLLAIS	J.P. RAISON ("Note sur l'utilisation des cadastres malgaches pour la réalisation de cartes de terroirs", Cah. ORSTOM 1969, vol. VI n° 3).
G. REMY	G. SAVONNET et Cl. SURROCA.

I - ETUDES CURSIVES REALISEES A LA SUITE D'UNE ETUDE LOURDE DE TERROIR

Après avoir effectué l'étude détaillée et précise d'un terroir, le géographe, s'il veut donner tout son intérêt à son travail tout en évitant les généralisations abusives, est normalement conduit à étendre ses observations sur la région dont il fait partie, pour voir jusqu'où s'étendent les phénomènes qu'il a repérés ou comment ils se transforment. Cette prise d'altitude est d'ailleurs souvent utile à la compréhension de son terroir car elle lui donne des possibilités de comparaisons et lui permet de vérifier des hypothèses.

Le plus souvent, il aura intérêt à se placer à nouveau dans le cadre de villages. Suivant les cas, il examinera systématiquement tous ceux de la zone qu'il veut étudier, ou il en choisira quelques uns, jugés représentatifs des nuances régionales, sur lesquels il portera ses investigations.

La connaissance initiale approfondie de son terroir-témoin lui aura permis, au prix de nombreuses recherches, de détecter les facteurs qui pèsent de façon déterminante sur les systèmes agricole et foncier, et de repérer, selon l'expression de M. BIED-CHARRETON, les "signes cliniques" permettant de diagnostiquer rapidement les situations. C'est sur ces facteurs et sur ces signes qu'il portera son attention, allant ainsi directement aux faits essentiels.

Le contenu de ce type d'enquêtes est donc variable, et de ce fait, les méthodes utilisées diffèrent. Dans certains cas, les procédés classiques de l'observation et de l'interview sont suffisants, parfois des questionnaires doivent être passés systématiquement auprès des villageois, éventuellement un certain nombre de mesures s'avèrent nécessaires.

1.1. Enquêtes effectuées par G. REMY ⁽¹⁾

G. REMY a étudié en Haute Volta une zone de transition choisie de façon à observer le mouvement d'extension des Mossi vers des Terres-Neuves. Après l'étude approfondie de 2 villages dont il a relevé intégralement le parcellaire, il a poursuivi ses recherches dans le reste de la région en utilisant deux types de questionnaires :

- l'un, rapide, portant sur les migrations, adressé à tous les chefs de famille de la zone;

- l'autre, plus détaillé, destiné seulement aux chefs de famille vi-

(1) cf note infra paginale p. 51

vant dans 11 villages représentant le 1/5 de la population. Il comprenait une série de questions-tests permettant d'apprécier le niveau de vie (nombre de bicyclettes, de cases rectangulaires de type moderne, etc...) et des questions significatives concernant le système agricole (présence ou non de champs de brousse, etc...).

1.2. Enquêtes effectuées
par J. BONNEMAISON⁽¹⁾

Après avoir étudié le village de Tsarahonenana situé dans une plaine intérieure du massif de l'Ankaratra, J. BONNEMAISON a observé la petite région formée par cette plaine et par la zone montagneuse environnante qui lui sert d'exutoire. Il a choisi 3 villages, l'un de colonisation récente, les 2 autres plus anciens, et ses investigations ont porté de façon plus approfondie sur 3 points considérés comme essentiels :

- la date de l'implantation des villageois, leur origine,
- les modalités de la culture de la pomme de terre : ses rendements ont été calculés pour les 3 villages de façon à voir dans quelle mesure ils diminuent lorsque l'occupation se prolonge,
- la place de l'élevage dans l'économie villageoise.

1.3. Enquêtes effectuées par
J. Y. MARCHAL et par A. LERICOLLAIS⁽¹⁾

J.Y. MARCHAL et A. LERICOLLAIS ont suivi tous deux une démarche assez semblable, le premier sur les hauts-plateaux de Madagascar au sud-ouest de Tananarive, le second chez les Sérères au Sénégal. L'un et l'autre ont voulu étendre leurs investigations à une petite zone, très homogène, centrée autour d'un terroir étudié préalablement avec précision.

Pour tous les villages de leur zone, ils ont procédé aux démarches suivantes :

- délimitation des terroirs (par enquête sur le terrain) et cartographie des limites, calcul de leur superficie, localisation de l'habitat;
- recensement de la population par village et par quartier, calcul des densités par village;
- cartographie d'un certain nombre de faits agraires apparaissant sur les : photographies aériennes :

- pour MARCHAL, les rizières et les champs de culture sèche sur les collines; calcul des superficies respectives de ces deux types de culture;

⁽¹⁾ cf note infra-paginale p. 51

pour LERICOLLAIS, les bois et les jachères, ce dernier document lui permettant d'appréhender le problème du recul des jachères en fonction des densités de population;

- enquête dans chaque village sur certains points décelés comme significatifs :

· MARCHAL : l'histoire du village, la date de son implantation.

· LERICOLLAIS : les déplacements des troupeaux, la délimitation des unités foncières anciennes.

Tous deux disposaient ainsi d'un certain nombre de données leur permettant d'établir des corrélations, de vérifier des hypothèses, et d'avoir finalement une connaissance nuancée de leur petite région.

2 - E T U D E S C U R S I V E S A U T O N O M E S

La monographie de terroir apparaît, dans les pays du Tiers-Monde, comme un mode d'approche extrêmement riche pour cerner la réalité géographique. C'est la méthode de travail privilégiée non seulement pour les études régionales centrées sur les structures agraires, mais également pour des études centrées sur d'autres thèmes, en particulier sur celui de la colonisation de terres neuves.

Mais les nombreux mois passés sur le terrain pour un seul village sont un luxe qui devient inaccessible dès qu'il s'avère nécessaire de multiplier les monographies; c'est le cas notamment lorsqu'on est en présence d'une région vaste et relativement hétérogène ou, pour le thème de la colonisation des terres neuves, lorsqu'on veut étudier des séries de villages de plus en plus éloignés de la zone d'émigration.

Il s'agit alors d'obtenir une information analogue, - même si elle est moins complète et moins précise -, à celle que procure une étude lourde. Les éléments de connaissance apportés par le cadastre restent, dans ce type d'étude, fondamentaux, mais le chercheur va s'attacher à éviter ou à réduire le gros travail que représente le relevé intégral du parcellaire villageois.

2.1. L ' u t i l i s a t i o n d e d o c u m e n t s é t a b l i s a u p r é a l a b l e

Une première voie consiste à s'efforcer d'utiliser ou d'obtenir des documents qui permettent de supprimer ou d'alléger ce travail.

2.1.1. Les cadastres

C'est d'abord le cas si l'on dispose d'un cadastre établi par un service compétent, qu'il soit public ou privé. A Madagascar, où 2% de l'île sont cadastrés, J.P. RAISON ⁽¹⁾ a pu ainsi mener à bien des études rapides grâce à des plans qu'il n'avait plus qu'à actualiser et à compléter. Mais ces parcellaires sont encore exceptionnels, et en outre, demandent à être utilisés avec précaution : rappelons l'expérience de Cl. SURROCA ⁽¹⁾ qui, pour un terroir forestier de Côte d'Ivoire, a dû renoncer à se servir du cadastre administratif qu'il comptait utiliser, car il s'est avéré relever de la plus haute fantaisie.

2.1.2. Les photographies aériennes

Les photographies aériennes sont toujours utiles, mais leur intérêt peut devenir considérable lorsqu'elles sont prises à basse altitude et que les détails du dispositif agraire apparaissent. Dans certains cas, notamment dans les régions démographiquement peu denses de savane où les champs se dispersent en brousse, elles peuvent dispenser de l'établissement du parcellaire car celui-ci apparaît avec netteté, au moins pour certains secteurs du terroir : ainsi pour certains villages photographiés en Haute-Volta, la zone proche des cases demande d'importants compléments, mais les champs de brousse des secteurs périphériques sont parfaitement visibles.

Aussi, depuis quelques années, plusieurs chercheurs ont fait photographier leur terroir. Ils ont fait appel soit aux services spécialisés (mais coûteux) de l'I.G.N., soit à des avions militaires disposant d'une lunette permettant les visées verticales, soit à des avions privés d'aéroclub. Contrairement aux missions régulières de l'I.G.N., généralement réalisées pendant la saison sèche, ces travaux ont l'avantage de pouvoir être faits à l'époque choisie par le chercheur, c'est-à-dire pendant la saison des cultures lorsque les faits agraires apparaissent bien.

2.1.3. Les relevés parcellaires partiels

En l'absence de cadastre ou de photographies aériennes adéquates, la plupart des études s'appuient sur un relevé partiel du parcellaire.

(a) La grappe d'exploitations

La méthode la plus couramment employée consiste à relever les champs de quelques exploitations du village.

Suivant les chercheurs, le nombre d'exploitations étudiées par village est fixe (de 2 à 3 jusqu'à une dizaine), ou il est fonction de l'importance du village : ainsi, J.P. GILG ⁽¹⁾, étudie 1 exploitation pour 50 (ou fraction de 50) habitants jusqu'à 150, et 1 pour 100 habitants au delà de 150.

⁽¹⁾ cf note infra-paginale p. 51

Les exploitations sont choisies au hasard, par tirage au sort à partir des cahiers de recensements ou de façon plus empirique. On tient compte éventuellement de certains critères : taille de l'exploitation, groupe sociologique du chef de famille. G. SAVONNET a été conduit, dans certains cas, à choisir dans le même lignage la série d'exploitations qu'il étudiait de façon à pouvoir observer les rapports existant à l'intérieur d'une famille étendue.

Les membres des familles étudiées, souvent assez satisfaits d'avoir été distingués, deviennent généralement les principaux informateurs, et c'est à partir de leur cas concret et de leurs champs que toute la gamme des problèmes villageois est examinée.

Décrivons à titre d'exemple les enquêtes réalisées en Haute-Volta par G. SAVONNET. ⁽¹⁾ Elles sont effectuées en deux phases, d'environ deux semaines chacune, la première en saison sèche, époque à laquelle il profite de l'inaction des paysans, la seconde au début de la saison des pluies. Lors du premier séjour, il choisit d'abord une famille qui apparaît comme particulièrement accueillante (même si elle ne correspond pas à l'exploitation-type du groupe), de façon à pouvoir lancer rapidement ses recherches. Il fait le plan de son habitation et des aspects techniques de la construction (disposition et utilisation des locaux, localisation des greniers personnels et communautaires), il passe progressivement à des questions centrées sur la famille : organisation, économie (responsables des greniers, du cheptel, répartition des produits vivriers et commerciaux), histoire (mode d'installation au village, pérégrinations antérieures), propriétés foncières, puis à des questions relatives à son intégration dans la communauté villageoise et à la vie du groupe local. L'enquête se poursuit sur 2 ou 3 exploitations pour contrôler les informations reçues et percevoir les grandes lignes de l'organisation villageoise. Au cours du deuxième séjour, effectué en saison des pluies, il fait le levé des champs cultivés par les familles interviewées et complète son enquête précédente en l'orientant tout spécialement sur les faits agricoles. En outre, à l'aide des photos aériennes, il s'efforce de délimiter l'emprise du territoire villageois et des grands secteurs culturels et fonciers, et d'insérer dans cet ensemble les champs relevés.

Certains chercheurs s'orientent davantage vers la collecte de données quantitatives. Ainsi, LUCIEN-BRUN ⁽¹⁾ dans les enquêtes qu'il a réalisées au Togo, calcule, pour chaque famille étudiée, ses revenus, ses temps de travaux et les rendements de ses champs.

(b) Relevés de parcelles s'appuyant sur la division interne du terroir.

Dans ce cas, le principe est celui d'une observation à deux degrés :

- une observation générale pour discerner le dispositif d'ensemble du terroir. Elle pourra être matérialisée par un croquis fait d'après les

⁽¹⁾ cf note infra-paginale p. 51

photos aériennes, et éclairée par des enquêtes ou questionnaires systématiques sur les points qui se révèlent comme importants pour comprendre l'agencement interne du village

- une observation précise à grande échelle sur certains secteurs-types du terroir, dont on cartographie les parcelles.

Dans le cas le plus simple, le terroir se subdivise en plusieurs petites unités organisées autour d'un quartier, d'un hameau ou d'un campement de culture. Il peut alors suffire d'établir le cadastre d'un ou de quelques-uns de ces micro-terroirs. Ainsi, pour étudier un village forestier de Côte d'Ivoire, village groupé dont la population va travailler dans des champs distribués autour de 40 campements de culture, Cl. SURROCA a choisi 12 de ces campements, représentatifs des divers groupes ethniques habitant le village, dont il a cartographié tous les champs.

Le plus souvent, le terroir ne se fragmente pas en petites unités. On fait alors le levé de différents secteurs correspondant aux grandes divisions du terroir (champs de brousse et champs de case, ou champs de vallée et champs de colline, par exemple), ce qui permet d'examiner avec précision les caractéristiques propres à chacune d'elles : morphologie agraire, système culturel, organisation foncière, etc... Dans certains cas (enquêtes de A. HALLAIRE et SAUVAGET), on peut être conduit à établir le cadastre d'une bande ou portion de terroir traversant les diverses zones du dispositif agraire, ce qui permet d'observer les transitions d'un secteur à un autre. A ces extraits cadastraux doivent être associés des levés d'exploitation qui peuvent être choisis en fonction de l'implantation de plusieurs de leurs champs à l'intérieur des secteurs étudiés.

2.1.4. Les transects linéaires

La méthode des transects linéaires a été utilisée au Tchad par J.P. GILG qui l'a décrite avec précision. Connue depuis longtemps par les botanistes et les géologues, elle consiste à faire l'inventaire des faits situés le long d'axes qui peuvent être tracés au hasard sur les photos aériennes ou déterminés selon un choix raisonné. J.P. GILG a choisi ses transects de façon à ce qu'ils recoupent les divers éléments du dispositif agraire : depuis le village jusqu'à la périphérie du terroir, ou en fonction du milieu naturel, suivant les cas. Une rapide enquête préalable sur le terrain lui permet d'observer certains faits (rotation des cultures, sens des déplacements des champs, variétés des sols), et il en tient compte pour tracer ses transects, de façon à étudier le maximum de problèmes. Il en établit généralement 2 par village, et les multiplie quand le dispositif est plus complexe.

Lors du levé, angles et distances sont mesurés. Tous les faits visibles sont énumérés : nature du sol, végétation, plantes cultivées,

(¹) cf note infra-paginale p. 51

aménagements agraires, et les informations sont recueillies : nom vernaculaire du champ, antécédents cultureux, rotations, fumure, etc...

Ces profils permettent de vérifier le dispositif agraire, de connaître les types de champs et les modes de culture, et d'avoir une série de données quantitatives : répartition entre espaces cultivés et espaces non cultivés, superficies consacrées aux différentes plantes, etc... Les informations qu'ils apportent sont différentes de celles que procurent les levés d'exploitations; J.P. GILG et B. LUCIEN-BRUN ont utilisé en même temps les deux méthodes.

*
* *
* *

Nous avons énuméré successivement un certain nombre de voies d'approche dont beaucoup sont complémentaires et peuvent être utilisées simultanément pour un même terroir. De même au niveau de la région, il peut être fructueux de diversifier les types d'enquêtes selon les villages : particulièrement caractéristiques à cet égard sont les travaux de G. REMY qui réalise quelques études lourdes et multiplie les études semi-légères et légères.

Quels sont les principaux points faibles des études cursives par rapport aux études de terroir classiques ?.

Exécutées rapidement, elles ne donnent pas au chercheur cette intimité et cette familiarité avec le milieu villageois que procurent les études lourdes; cet inconvénient est particulièrement sensible chez les populations psychologiquement difficiles d'accès. D'autre part, les chiffres qu'elles permettent de recueillir pour quelques exploitations (leur taille, la distribution de leurs cultures) peuvent difficilement être généralisées au niveau du village : les enquêtes lourdes ont souvent montré en effet à quel point une communauté rurale pouvait être hétérogène. Enfin les interférences entre la sociologie et l'économie villageoise sont particulièrement difficiles à appréhender au cours d'une étude partielle; la connaissance précise de toutes les exploitations est un instrument irremplaçable pour voir comment s'expriment sur le plan agraire les différentes hiérarchies sociales.

Contrairement à l'étude lourde, l'étudeursive est essentiellement une méthode de travail. Elle n'a d'intérêt que confrontée à une série d'autres études du même type, ou exécutée dans le prolongement d'une étude lourde.